

**REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DU BREVET PROFESSIONNEL DE  
LA JEUNESSE, DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF »  
MENTION « ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS »**

<b>REFERENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés.</i>	<b>REFERENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>REFERENTIEL D'EVALUATION</b> <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i> Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 1 et 2 sont définies à l'article A. 212-47-3 du code du sport. Les modalités d'évaluation des unités capitalisables (UC) 3 et 4 sont définies à l'annexe III du présent arrêté.	
		<b>MODALITES D'EVALUATION</b>	<b>CRITERES D'EVALUATION</b>
<b>UC 1 - ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE</b>			
<b>Participation au fonctionnement de la structure des activités physiques pour tous</b>  - Accueil, information et orientation des différents publics au sein de la structure proposant la pratique des activités physique pour tous en prenant en compte leurs caractéristiques physiques, cognitives et psychiques. - Participation aux actions de communication et de promotion des activités physiques pour tous en adaptant les modalités de communication de l'information aux singularités de son interlocuteur. - Promotion des activités physiques pour tous avec le développement des nouvelles pratiques, en relation avec les collectivités locales, le monde scolaire et les entreprises, et selon des modalités adaptées aux caractéristiques et besoins de chacun.	C1.1-Communiquer dans les situations de la vie professionnelle en adaptant la démarche et les outils aux singularités des interlocuteurs.  C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté en favorisant la dimension collective et l'intégration de tous.	Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.  La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :  - de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.  -d'une soutenance orale suivie d'un entretien.	Le candidat : - Adapte sa communication aux différents publics afin de favoriser l'intégration de tous - Produit des écrits professionnels adaptés aux caractéristiques et besoins des publics concernés - Promeut les projets et actions de la structure en prenant en compte les spécificités physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des publics impliqués. - Repère les attentes et les besoins des différents publics pour favoriser l'intégration de tous. - Choisit les démarches adaptées en fonction des singularités des publics. - Garantit l'intégrité physique et morale des publics

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation et à la planification des activités et veille quant à leur déclinaison opérationnelle dans un label de démarche citoyenne avec un souci de préservation des ressources.</li> <li>- Participation à l'organisation des activités de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap.</li> <li>- Contribution active aux initiatives prenant en compte le développement durable</li> <li>- Entretien du matériel pédagogique et préservation des installations</li> </ul>	<p>C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure en tenant compte des particularités de publics impliqués.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se situe dans la structure</li> <li>- Situe la structure dans les différents types d'environnement</li> <li>- Participe à la vie de la structure en veillant à respecter l'intégration de tous.</li> </ul>
--	--	--	---

**UC 2 - METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE**

<p><b>Conception et réalisation d'un projet d'animation dans le champ des activités physiques pour tous</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition d'un projet d'animation en prenant en compte des caractéristiques du contexte de son intervention afin de l'inscrire dans le cadre des politiques publiques et/ou fédérales.</li> <li>- Proposition d'activités s'inscrivant dans le programme de la structure en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics.</li> <li>- Participation à la conduite d'actions de sensibilisation et d'animation dans les activités physiques pour</li> </ul>	<p>C2.1-Concevoir un projet d'animation en tenant compte des particularités des publics impliqués.</p> <p>C2.2-Conduire un projet d'animation dans une perspective éducative et intégrative.</p>	<p>Une seule modalité certificative permet d'évaluer de façon distincte les UC 1 et 2.</p> <p>La situation d'évaluation certificative est réalisée au moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la production d'un document explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique.</li> <li>- d'une soutenance orale suivie d'un entretien.</li> </ul>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Situe son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli dans une perspective éducative et intégrative.</li> <li>- Définit les objectifs et les modalités d'évaluation en prenant en compte les caractéristiques spécifiques de chacun</li> <li>- Identifie les moyens nécessaires à la réalisation du projet en lien avec les singularités des publics impliqués</li> <li>- Planifie les étapes de réalisation</li> </ul>
---	--	---	--

<p>tous visant à une meilleure prise en compte des bienfaits de l'activité sportive dans une perspective de maintien ou d'amélioration de la santé en lien avec les spécificités des publics encadrés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à l'organisation du travail et à l'animation de réunions</li> <li>- Participation à la programmation et à la planification des activités physiques pour tous</li> <li>- Définition des objectifs, des moyens et méthodes à mettre en œuvre pour réaliser son projet d'animation dans des conditions optimales de sécurité en prenant en compte les caractéristiques singulières des différents publics notamment ceux en situation de handicap.</li> <li>- Participation à l'élaboration du budget d'un projet d'animation</li> <li>- Participation au suivi logistique et administratif de son action.</li> <li>- Réalisation de bilans et propositions de perspectives futures de son action</li> </ul>	<p>C2.3-Evaluer un projet d'animation.</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Anime une équipe dans le cadre du projet en incluant chaque membre au regard de ses caractéristiques et besoins particuliers</li> <li>- Procède aux régulations nécessaires afin de favoriser l'intégration de tous</li> <li>- Utilise les outils d'évaluation adaptés en lien avec les singularités des publics.</li> <li>- Produit un bilan</li> <li>- Identifie des perspectives d'évolution.</li> </ul>
---	--	--	--

**UC 3 : CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS**

<p><b>Conduite de séances, de cycles d'initiation, de découverte, d'animation sportive ou d'apprentissage des activités physiques pour tous</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définition de progressions ou de programmes dans les</li> </ul>	<p>C3.1-Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices,</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen de</p> <p>1) la production de deux documents portant sur les deux premières familles d'activités choisies par le candidat, comprenant chacun un cycle d'apprentissage composé d'au moins six séances dans la</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fixe les objectifs de la séance ou du cycle et les modalités d'organisation en lien avec caractéristiques des publics encadrés</li> <li>- Prend en compte les caractéristiques du public, notamment en situation de handicap</li> </ul>
--	---	---	---

<p>activités physiques pour tous en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposition de situations pédagogiques, collectives et individualisées, dans le champ des activités physiques pour tous adaptées aux caractéristiques des publics encadrés dans un objectif de santé et de bien-être</li> <li>- Contribution à l'acquisition des principes fondamentaux et du placement corporel sécuritaire dans la pratique des activités physiques pour tous</li> <li>- Mise en place de situations d'apprentissage progressives et adaptées aux singularités des différents publics et favorisant l'interaction avec les pratiquants</li> <li>- Orientation du pratiquant en difficulté vers le professionnel compétent</li> <li>- Evaluation de séances et de cycles ou programmes en regard des objectifs définis et des caractéristiques singulières des différents publics</li> </ul>	<p>sensorielles, cognitives et psychique de tous les pratiquants.</p> <p>C3.2-Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous à partir des particularités des publics impliqués.</p> <p>C3.3-Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physique pour tous notamment au regard de la prise en compte des caractéristiques spécifiques et des besoins de chacun.</p>	<p>famille d'activités choisie.</p> <p>2) deux mises situation professionnelles composées chacune d'une conduite de séance d'apprentissage issue des cycles susmentionnés, suivie d'un entretien.</p>	<p>dans la préparation de la séance ou du cycle</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organise le cycle ou la séance en prenant en compte les singularités des pratiquants</li> <li>- Programme une séance ou un cycle en fonction des objectifs en prenant en compte les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychique des pratiquants</li> <li>- Met en œuvre une démarche pédagogique adaptée aux objectifs de la séance ou du cycle dans deux des trois famille d'activités ainsi qu'aux caractéristiques spécifiques des publics encadrés</li> <li>- Adapte son action pédagogique aux singularités des publics encadrés</li> <li>- Construit et utilise des outils d'évaluation adaptés</li> <li>-Evalue son action</li> <li>-Evalue la progression des pratiquants en prenant en compte leurs singularités.</li> </ul>
---	---	---	--

**UC 4 – MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION « ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS » POUR METTRE EN ŒUVRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE**

<p><b>Encadrement des activités physiques pour tous en assurant la sécurité des pratiquants, des tiers et de lui-même lors des</b></p>	<p>C4.1- Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques des activités physiques</p>	<p>L'épreuve certificative est réalisée au moyen d'une mise situation professionnelle portant sur la troisième famille d'activités choisie par le candidat, composée d'une</p>	<p>Le candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitrise les gestes techniques et les conduites professionnelles des activités physiques</li> </ul>
--	--	--	---

<p><b>séances d'animation ou d'apprentissage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiation aux différentes pratiques dans le respect des règles et en tenant compte du milieu et des spécificités des publics dans un objectif de santé et de bien-être</li> <li>- Proposition de séances adaptés aux caractéristiques des publics encadrés et au milieu d'évolution</li> <li>- Veille aux conditions de sécurité particulières de la pratique des activités physiques pour tous, aux aspects particuliers des différents milieux et à la bonne utilisation du matériel et des équipements en préservant l'intégrité physique et psychique des pratiquants au regard de leur singularité</li> <li>- Sensibilisation des pratiquants à l'environnement de pratique en prenant compte leurs caractéristiques singulières</li> <li>- Vérification des conditions météorologiques et veille aux évolutions des conditions de sécurité propres à chaque milieu de pratique en dégagant les aspects particuliers et en prenant en compte les risques éventuels en lien avec les caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants.</li> </ul>	<p>pour tous en lien avec les singularités des pratiquants</p> <p>C4.2- Maîtriser et faire appliquer les règlements afin que chaque sportif évolue en sécurité</p> <p>C4.4- Garantir des conditions de pratique en sécurité tout en impliquant les pratiquants dans la gestion de leur propre sécurité</p>	<p>conduite de séance d'animation suivie d'un entretien.</p>	<p>pour tous adaptées aux particularités des pratiquants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilise les gestes techniques appropriés dans un objectif d'apprentissage dans la troisième famille d'activités et dans une logique inclusive</li> <li>- Adapte les techniques en fonction des caractéristiques physiques, motrices, sensorielles, cognitives et psychiques de tous les pratiquants</li> <li>- Maîtrise et fait appliquer les règlements techniques et usage de la discipline en choisissant les moyens adaptés aux singularités des publics encadrés</li> <li>- Maîtrise et fait appliquer le cadre de la pratique en veillant à l'intégration de tous les pratiquants</li> <li>- Sensibilise aux bonnes pratiques et aux conduites à risques</li> <li>- Utilise le matériel adapté au public et conforme aux règles de sécurité</li> <li>- Aménage la zone de de pratique ou d'évolution en veillant à l'intégration de tous les pratiquants</li> <li>- Veille à la conformité et à l'état du matériel et de la zone de pratique de l'évolution</li> </ul>
--	--	--	--

<ul style="list-style-type: none"><li>- Veille aux évolutions réglementaires, à l'évolution des matériels de sécurité et des normes de pratique</li><li>- Veille au comportement des pratiquants, entre les membres du groupe et en fonction des lieux de pratique, avec les autres utilisateurs de l'espace d'animation en prenant en compte leurs caractéristiques singulières</li><li>- Contribution à la construction de la citoyenneté</li><li>- Contribution à la lutte contre les addictions, la violence, les incivilités, en identifiant et signalant, le cas échéant, les comportements à risques</li></ul>			<ul style="list-style-type: none"><li>- Veille à l'intégrité physique et morale des pratiquants en accordant une vigilance particulière à leurs caractéristiques singulières</li></ul>
---	--	--	--